

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISATION DU CENTRE-VILLE INFORMATION SUR L'ÉVOLUTION DU DOSSIER

VILLE DE SIERRE
SEPTEMBRE 2014





SOMMAIRE

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISATION DU CENTRE-VILLE INFORMATION SUR L'ÉVOLUTION DU DOSSIER

1. INTRODUCTION	2
2. RÉSUMÉ DE LA SITUATION ACTUELLE	2
3. LE COMPLEXE SUD.....	6
3.1 Planning	6
3.2 Ecoles et salle de gym (projet cantonal).....	7
3.3 Gare routière et parking (projet communal)	7
3.4 Accès routier (giratoire des Platanes)	9
3.5 Passerelle de liaison piétonne avec le centre-ville	10
4. FOCUS MOBILITÉ	12
4.1 Pont de Beaulieu	12
4.2 Connexion Ouest.....	14
4.3 Maille Centre (Hôtel de Ville – rue Centrale).....	15
4.4 Maille Gare (avenue de la Gare – esplanade).....	16
4.5 Maille Nord (avenues du Rothorn et des Alpes – rues Rilke et de Pradec)....	16
4.6 Mailles Général-Guisan et Est (Avenue des Ecoles et Max Huber – rue du Bourg)	17
4.7 Les 3-Avenues	18
4.8 Contexte régional.....	19
4.9 Plan des transports publics et de la mobilité douce.....	19

5. FOCUS URBANISATION.....	20
5.1 Place de l'Hôtel de Ville.....	21
5.2 Revitalisation du Vieux-Bourg	21
5.3 Urbanisation des îlots au nord des voies CFF	23
5.4 Urbanisation du quartier des Condémines	26
6. PLANNING PRÉVISIONNEL SOUS RÉSERVE DES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES ET DE L'ABOUTISSEMENT DES PROCÉDURES	27
7. CONCLUSION.....	27

ANNEXE	28
--------------	----

Tableau chronologique des principales réalisations depuis
le lancement du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisation
du centre-ville

Abréviations

Plan directeur	Plan directeur d'aménagement et d'urbanisation du centre-ville
CG	Conseil général
CM	Conseil municipal
ECCG	Ecole de commerce et de culture générale

1. INTRODUCTION

Afin d'engager une réflexion globale et de travailler à une planification dans l'espace et dans le temps les autorités exécutives sierroises ont fait le choix, en 2005 déjà, d'élaborer un Plan directeur d'aménagement et d'urbanisation du centre-ville. Il permet une vision stratégique au service de la cité et implique d'être régulièrement présenté à l'organe législatif et à la population, et défendu devant ces derniers. Obtenir ainsi une approbation sur le fond et sur le principe de mise en œuvre garantit une véritable durabilité à la démarche. Ce Plan directeur est évidemment évolutif en fonction des priorités légales, techniques et financières. Il évite l'action au coup par coup. Les lignes directrices sont données. Elles seront tenues.

Durant les derniers 18 mois, c'est-à-dire depuis le début de la législature, le Complexe Sud (des voies CFF) a absorbé l'essentiel des forces et des ressources. Le chapitre 3 de cette édition démontre l'interdépendance des phases cantonales et communales, autant au stade de l'élaboration du projet qu'à celui de l'obtention des crédits d'engagement. Ceci explique le décalage dans la fréquence de la présentation du Plan directeur au Conseil général. Il importait en fait que la confirmation du financement de l'ouvrage soit obtenue avant tout arrêt sur image.

Sierre se transforme est le nom générique donné à cette vaste campagne au service de la cité pour inscrire cette dernière dans les perspectives du 21^e siècle.

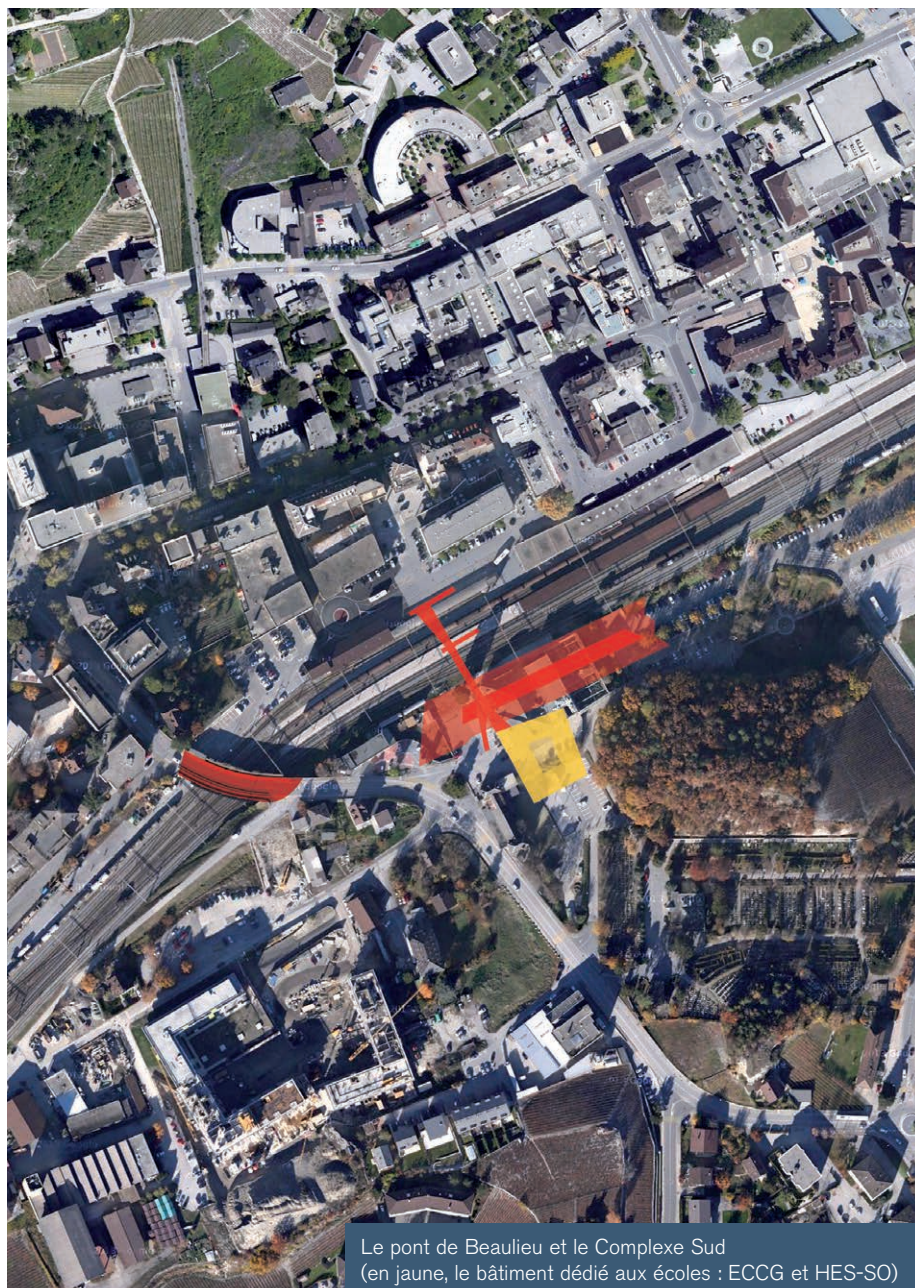
L'adhésion à l'Agglomération Valais Central, acquise sur le principe et à confirmer par le dépôt d'un dossier en 2016 auprès de la Confédération, contribuera par un pôle de transport public performant et multidirectionnel à valoriser le centre-ville de Sierre.

2. RÉSUMÉ DE LA SITUATION ACTUELLE

Le centre de gravité du projet *Sierre se transforme*, initié il y a dix ans et qui se réalise par étapes, se déplace actuellement à l'ouest et au sud-ouest, sous l'impulsion du Canton et des CFF. Ces instances lancent en effet des projets majeurs à Sierre :

- **Le Complexe Sud** a reçu l'approbation unanime du Grand Conseil en juin 2014, après avoir été plébiscité par le Conseil général en février. En tant qu'élément clé et pivot du développement urbain, ce projet mérite un chapitre spécifique.
- **Les CFF doivent remplacer le pont de Beaulieu** par un nouvel ouvrage d'art permettant le passage des trains à deux étages sur la ligne du Simplon. La mise en service du nouveau pont est prévue à la fin 2017.





Une opportunité exceptionnelle

Ces grands projets offrent à la Ville une opportunité exceptionnelle d'urbanisation et d'amélioration de la mobilité, avec des bénéfices pour l'ensemble de la cité. Une exploitation judicieuse de ce potentiel contribuera grandement à atteindre les objectifs du *Plan directeur d'aménagement et d'urbanisation du centre-ville* qui vise, rappelons-le :

- une diminution maximale de la charge de trafic au centre et particulièrement sur l'axe Général-Guisan – place de l'Hôtel de Ville sans prêter les quartiers ainsi qu'une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers: automobiles, transports publics et mobilités douces
- un développement urbanistique attractif et de qualité.

Un exercice consacré aux études

Comment tirer le meilleur parti de ces grands projets pour l'avenir de Sierre? Comment les intégrer au mieux dans le Plan directeur? Au cours de ce dernier exercice, le Conseil municipal, les services et les mandataires concernés ont recherché, évalué, comparé les différentes options possibles, d'entente avec les partenaires cantonaux et fédéraux.



Le défi de la planification

La complexité de telles études tient aux contraintes techniques, procédurales, légales et réglementaires de tous ordres: autant d'aspects qu'il s'agit d'anticiper et de concilier pour coordonner les chantiers tout en prévoyant un échelonnement des travaux supportable tant sur le plan de la circulation que des finances.

Plan directeur évolutif

Au cours de l'année écoulée, l'aménagement des nouvelles circulations sur la maille Nord (avenues du Rothorn et des Alpes – rues Rilke et de Pradec) n'a finalement pas pu être réalisée. A noter la tendance des projets publics à être systématiquement impactés par des oppositions, ce qui occasionne des procédures de plus en plus longues. Le projet *Sierre se transforme* est fortement tributaire de ce phénomène.

Tels sont en résumé les éléments saillants de l'actualité 2013-2014 de *Sierre se transforme*. Ils montrent que le Plan directeur ne peut être qu'évolutif. Il s'agit de l'adapter à la conjoncture toujours mouvante tout en gardant le cap et en en tirant le meilleur profit: un exercice de réglage constant pour préparer l'avenir, et qui nécessite plus que jamais stratégie et anticipation.

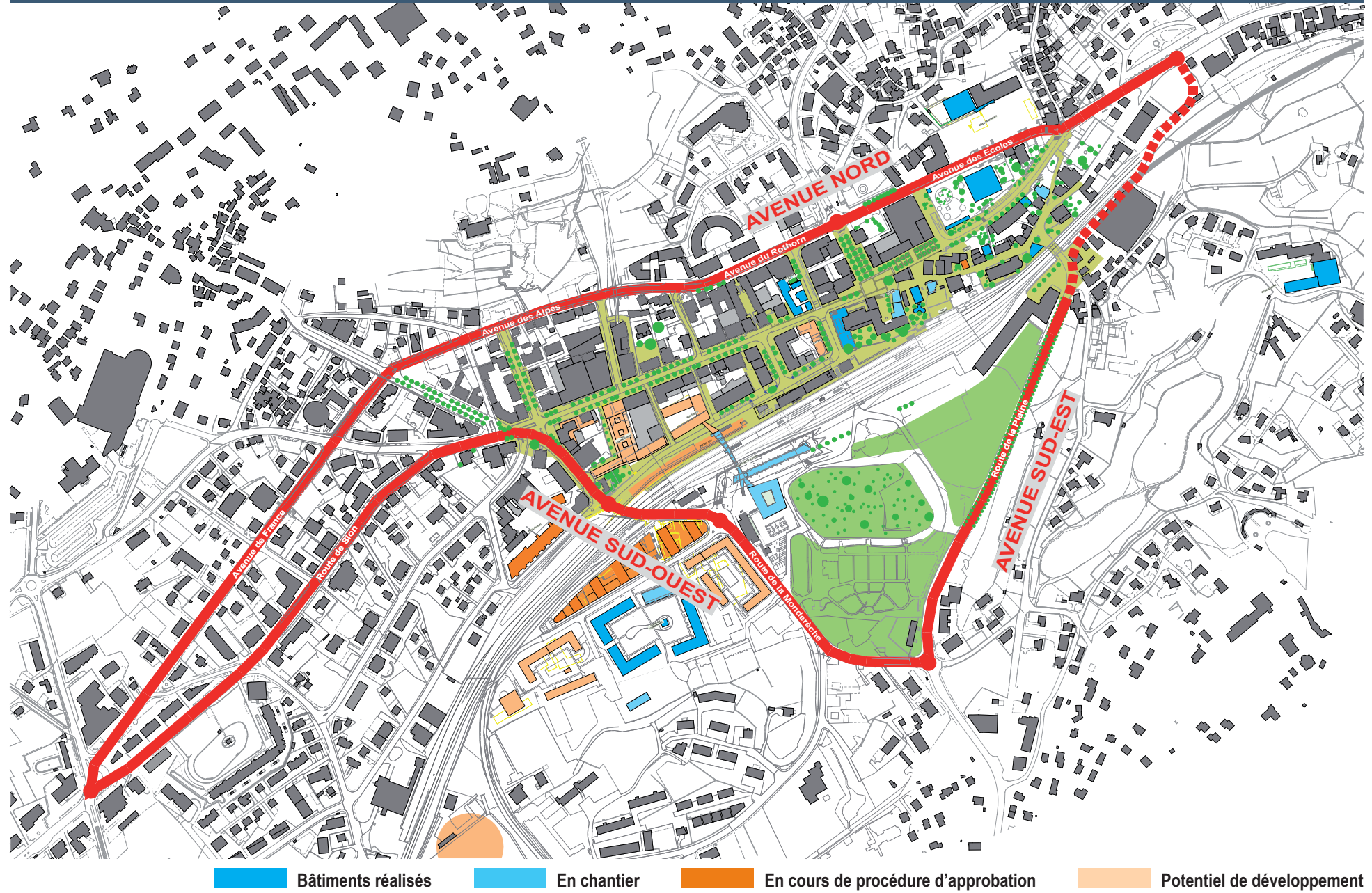
L'amélioration de la mobilité et de l'urbanisation se stimulent l'une l'autre

Autre élément fort, particulièrement marqué actuellement: l'amélioration de la mobilité (aménagements routiers, régime des circulations, cohabitation voitures – mobilités douces, transports publics) et les projets d'urbanisation ont un effet d'entraînement mutuel. Cette systémique se vérifie par exemple dans le secteur de la rue Centrale (réalisation de l'îlot «Côté Cour Sud») et va déployer ses effets sur l'esplanade de la Gare (projets de densification des îlots Isoz – Tavelli – Casino-Bonvin – CFF – Beaulieu-Ouest) et dans le quartier des Condémines où se construit un nouveau pan de ville qui pourrait compter à terme quelque 1500 logements.



Les caves Provins avant démolition

Carte générale du périmètre de *Sierre se transforme*, délimité par le système des 3-Avenues



3. LE COMPLEXE SUD

Mis à l'enquête publique le 8 août 2014, le Complexe Sud s'articule en **trois éléments interdépendants et complémentaires**:

- projet cantonal de bâtiment scolaire (Ecole de commerce et de culture générale (ECCG) – extension HES-SO – salle de gymnastique) comprenant aussi un calcetto et un skate parc
- projet communal de construction abritant la nouvelle gare routière et un parking public
- projet communal de passerelle piétonne reliant le Complexe Sud aux quais CFF puis, dans un deuxième temps, à l'avenue Général-Guisan (détails des étapes ci-dessous).

Le Complexe Sud, une pièce maîtresse de Sierre se transforme

- Il répond aux différents besoins en matière d'interfaces de transports, de parage, de liaisons piétonnes et d'enseignement.
- Il permet d'urbaniser le secteur sous gare, élargissant ainsi le périmètre du centre-ville et suturant le nord et le sud des voies.
- Il assurera une continuité urbaine et la connexion entre le centre-ville et les futurs quartiers de Sierre: secteurs des Halles, des Anciens Abattoirs et des Condémines.
- Il est un élément structurant de la plaine Bellevue qu'il délimite et contribue à profiler comme espace vert urbain. Rappelons que le but à long terme du Plan directeur est de valoriser cet espace de verdure et de détente/loisirs en plein air.

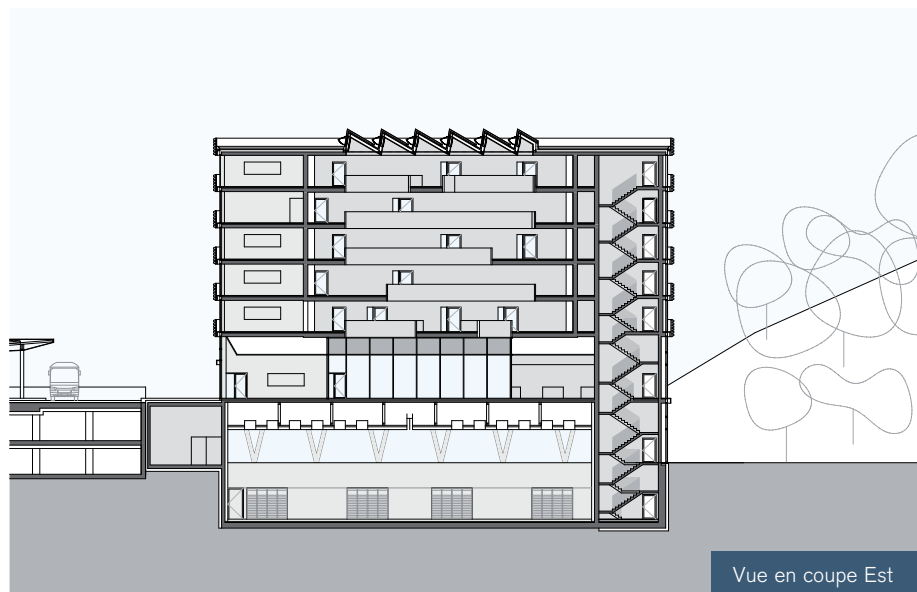
3.1 PLANNING

Février 2014	Feu vert du Conseil général de Sierre (octroi d'un crédit d'engagement de 17'617'500 francs pour la construction de la gare routière, du parking et de la passerelle)
Juin 2014	Feu vert du Grand Conseil valaisan (crédit d'engagement pour la nouvelle ECCG, intégrant des locaux d'enseignement pour la HES-SO. Enveloppe totale : 46,75 millions de francs dont 33,8 millions à charge du Canton et 10% à charge de la Commune)
Août 2014	Mise à l'enquête publique du Complexe Sud
2^e semestre 2014	Démolition du bâtiment Provins (travaux mis à l'enquête en décembre 2013)
Début 2015	Démarrage du chantier gare routière + parking
Mi-2015	Démarrage du chantier bâtiment écoles et salle de gym
Automne 2016	Mise en service de la gare routière + parking
Été 2018	Fin des travaux bâtiment écoles + salle de gym

3.2 ÉCOLES ET SALLE DE GYM (PROJET CANTONAL)

Conduite par le Canton, cette construction pourra accueillir 650 étudiants au total. Elle abritera:

- l'ECCG (capacité: 450 étudiants /30 salles de classe)
- une extension de la HES-SO voisine (capacité 200 étudiants /10 salles de classes, 2 auditorios de 120 personnes)
- une cafétéria de 300 places ainsi que différentes salles de réunion et de travail
- une salle de gymnastique double aux normes Macolin, semi-enterrée, avec gradins, utilisable par la Commune.



3.3 GARE ROUTIÈRE ET PARKING (PROJET COMMUNAL)

Construits par la commune de Sierre, la nouvelle gare routière et le parking public contribueront à alléger le trafic au centre-ville.

Parking, gare routière, passerelle et quais CFF seront accessibles par ascenseurs et différentes connexions piétonnes.

La gare routière

Actuellement, la gare routière est située au nord des voies CFF, sur l'esplanade de la Gare. Dès son déplacement dans le Complexe Sud, en 2017, les bus régionaux transitant vers Anniviers, la plaine, Chermignon et Salgesch-Varen pourront éviter le centre-ville. Exception: les bus vers la Noble-Contrée (pour l'instant statu quo en ce qui concerne le trajet de ces derniers).

Une toiture légère, de type métallique, surmontera le quai voyageur (quai central). Les 6 places d'arrêt de bus régulièrement utilisées actuellement seront remplacées par 8 places desservant les voyageurs sur le quai central + 3 places de réserve et destinées aux doublons. Une salle d'attente chauffée et un système d'affichage dynamique des correspondances sont aussi prévus.

Le parking public

D'une capacité de 210 places, le parking public sera situé sous la gare routière et organisé sur deux niveaux. Le parking a été conçu de telle sorte qu'il sera possible, dans un deuxième temps, de le relier au parking à ciel ouvert de la plaine Bellevue voire de procéder à une extension du Complexe Sud (gare routière et/ou parking) et ce, sans excavation.



Une infrastructure d'agglomération

4500 personnes/jour transitent à l'heure actuelle par les passages inférieurs CFF existants pour rejoindre les différents pôles de transport (funiculaire, bus) ou les différents quartiers et au vu du développement démographique attendu dans la région, ce nombre devrait substantiellement augmenter au cours des vingt prochaines années. La nouvelle interface des transports prévue dans le Complexe Sud s'inscrit dans la politique d'agglomération en matière de transports publics que les villes de Sierre et Sion et les communes du périmètre du Valais central vont développer ensemble. Il s'agit en particulier d'améliorer les dessertes entre les deux centres urbains en privilégiant des rabattements sur les deux gares concernées.



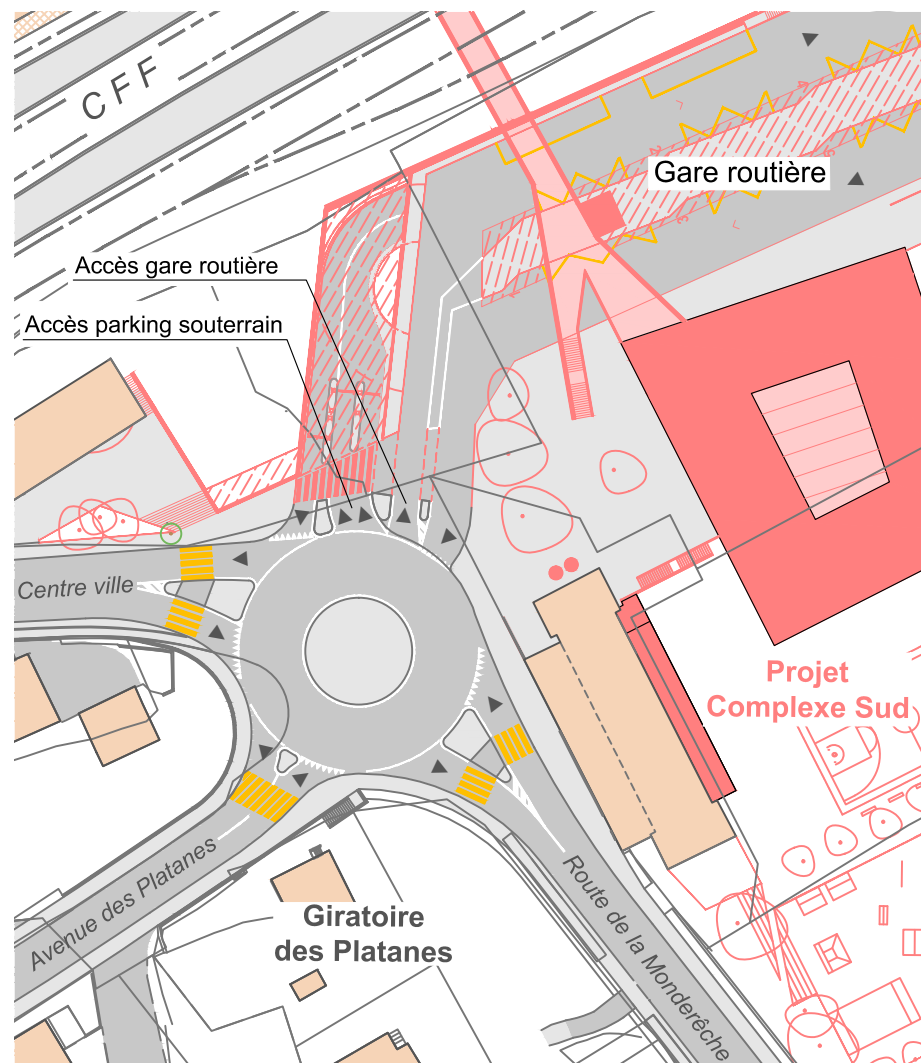
3.4 ACCÈS ROUTIER: GIRATOIRE DES PLATANES

L'accès routier au Complexe Sud se fera par l'Avenue Sud-Ouest, via le carrefour des Platanes, déjà existant (à la hauteur de l'Aslec), qui sera transformé en giratoire. L'option du giratoire permettra de sécuriser et de fluidifier le trafic. De plus, le giratoire des Platanes améliorera la desserte du quartier des Condémines, en construction.



Calendrier

Mise à l'enquête publique du giratoire des Platanes	mai 2014
Transmission du dossier au Canton	prévue en septembre 2014
Réalisation	2015 en principe



3.5 PASSERELLE PIÉTONNE DE LIAISON AVEC LE CENTRE-VILLE

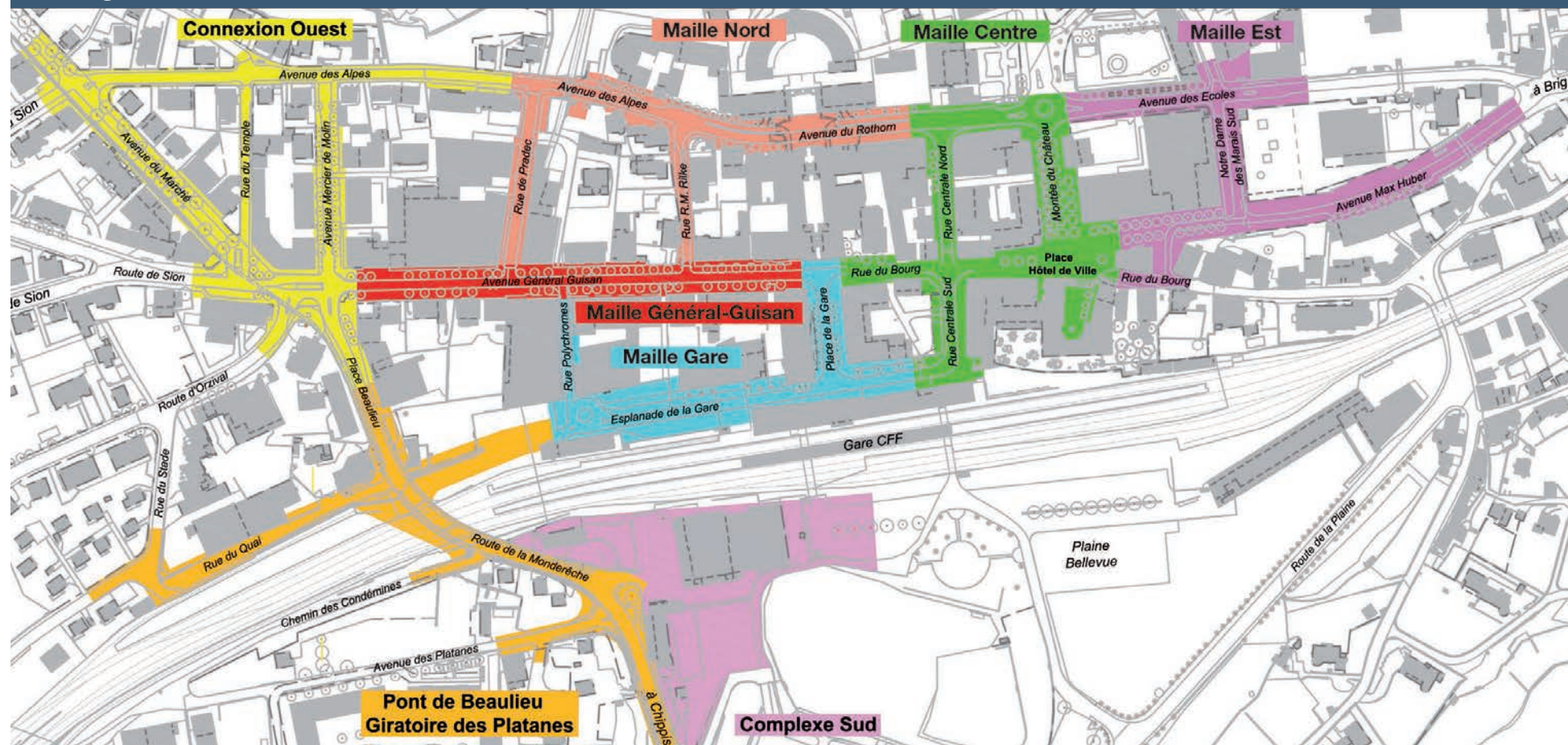
Cette nouvelle connexion piétonne servira de trait d'union entre le nord et le sud des voies CFF en phase d'urbanisation. La passerelle dynamisera l'animation sur cet axe.

Deux étapes de réalisation prévues

- **Phase 1:** entre le Complexe Sud et les quais CFF (jusqu'à l'îlot CFF). Mise à l'enquête dans le cadre du Complexe Sud.
- **Phase 2:** des quais CFF à l'avenue Général-Guisan – gare SMC via l'esplanade. Sur l'esplanade, l'îlot Tavelli, une fois construit et densifié, réceptionnera la passerelle. Pour la suite de l'itinéraire de cette voie piétonne, plusieurs options sont à l'étude: passage par la galerie du Casino (qui, ainsi, ne se limiterait plus à un cul-de-sac), par la rue des Polychromes ou à travers le bâtiment Beauregard. Les démarches auprès des propriétaires sont encore à entreprendre.



Carte générale des différents secteurs de mobilité



Le découpage et la dénomination des mailles du centre-ville (précédemment 1, 2, 3, 4, 5) ont été revus de manière à tenir compte de l'évolution du projet.

4. FOCUS MOBILITÉ

Les grands enjeux actuels

La connexion Ouest, le nouveau pont de Beaulieu et ses connexions ainsi que la gare routière et parking du Complexe Sud sont des éléments d'un ensemble cohérent pour :

- **gérer les flux entrants et sortants sur l'axe sud-ouest**
- **diminuer le trafic au centre-ville.** En ce qui concerne la place de l'Hôtel de Ville plus particulièrement, il faudra aussi compter avec l'aménagement de la maille Nord (avenues du Rothorn et des Alpes – rues Rilke et de Pradec) qui sera déterminant (détails chapitres 4.3 et 4.5). Les résultats enregistrés au stade actuel de la mise en œuvre de *Sierre se transforme* sont encourageants: lors du dernier exercice, la charge du trafic s'est stabilisée dans ce secteur, alors que la population sierroise a franchi le cap des 16'000 habitants en 2013 et les véhicules en leur possession, celui des 10'000. On peut attribuer cette évolution positive du trafic aux nouvelles habitudes qui commencent à s'ancrez chez les automobilistes (utilisation des itinéraires de contournement, parage aux portes du centre). Il est à relever qu'avec 625 véhicules/1000 habitants, Sierre figure parmi les villes les plus motorisées de Suisse, un paramètre qui pèse sur les conditions de circulation en ville et ne facilite guère la réalisation des objectifs de *Sierre se transforme*.

Depuis l'été 2013, la Ville travaille avec un modèle de simulation du trafic (simulations extrapolées à partir des déplacements effectifs). Grâce à ce logiciel, il est possible de tester différents scénarios d'amélioration de la gestion du trafic, en termes de capacité et de répartition des charges sur le réseau. Cet outil d'aide permet aussi d'évaluer les effets d'un chantier ou de comparer les différentes solutions possibles de gestion d'un carrefour (giratoire, signalisation lumineuse). Par exemple, les incidences sur le trafic à l'ouest de la ville lors du chantier de reconstruction du pont de Beaulieu (détails au point suivant) peuvent être évaluées et des solutions apportées pour en minimiser les effets.

4.1. PONT DE BEAULIEU

Le pont actuel de Beaulieu reste l'un des derniers ouvrages d'art à modifier pour permettre le passage des trains à deux étages sur la ligne du Simplon. Comme il n'a pas le gabarit suffisant, les CFF ont décidé de le démolir et de construire un nouvel ouvrage, en 2017. Le calendrier est donc serré. Etant donné les enjeux de mobilité et d'urbanisation liés à ce nouvel ouvrage, la Municipalité est fortement impliquée dans ce projet.

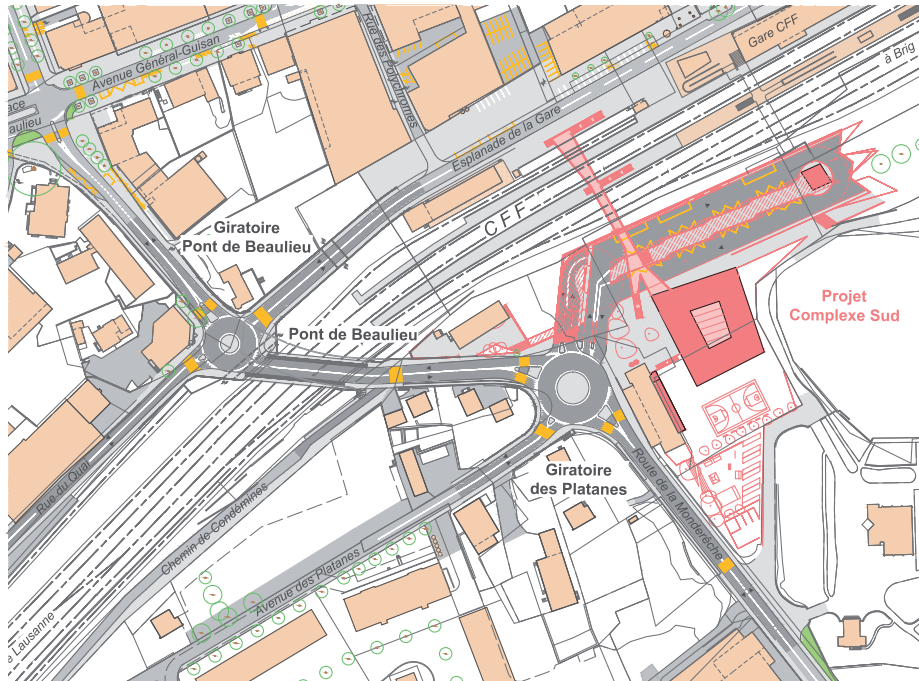
La Municipalité a activement participé aux études de faisabilité. La recherche d'une solution cohérente et durable n'a pas été simple, compte tenu des différentes contraintes techniques à intégrer. En bref, il faut un tablier plus élevé, mais qui permette tout de même à la Monderèche, qui emprunte le pont, de s'écouler sans pompage. De plus, de nombreux services (gaz, électricité, télécommunications, etc.) transitent par ce pont.

Simulation du trafic pour le carrefour Lamberson / route de Sion : contrôle de capacité



Un projet cohérent et durable

- Pour atteindre un gabarit suffisant, le pont sera légèrement rehaussé à ses extrémités. De plus, le tablier sera plus mince. L'un des intérêts de cette solution: le rehaussement peut être limité à quelques dizaines de centimètres, à l'extrémité nord du pont.
- Le fond du canal de la Monderèche sera progressivement remonté depuis la place Beaulieu et élargi de manière à assurer l'écoulement des eaux.
- Sur proposition de la Municipalité, un giratoire sera aménagé à l'entrée nord du pont, intégrant éventuellement une rampe routière vers l'esplanade de la Gare. Cette liaison contribuerait à réduire le trafic sur l'avenue Général-Guisan.
- Le renoncement au maintien du passage inférieur sous le pont permet l'intégration du giratoire et implique de raccourcir le pont (d'un tiers environ). Conséquence: les culées seront plus rapprochées l'une de l'autre et une pile intermédiaire ne sera de ce fait pas nécessaire.
- Le pont sera tout à fait compatible avec l'urbanisation des parcelles environnantes.



Planning

- | | |
|-----------------|---|
| Mi-2015 | Dépôt par les CFF du projet global (avec giratoire en amont) à l'Office fédéral des transports en vue de la mise à l'enquête publique |
| 2017 | Construction du pont. Le chantier devant être réalisé dans des délais très courts (quelques mois), la circulation sera totalement interrompue. Pendant ce laps de temps (et en particulier pendant les six mois du chantier du pont), des solutions seront mises en place qui permettront au trafic de se poursuivre, comme le montrent les simulations. (Voir les détails en page 12 sur le système de simulation) |
| Fin 2017 | Mise en service du nouveau pont |



Le pont Beaulieu en 2017 (modélisation)

4.2 CONNEXION OUEST

Il s'agit de renforcer la connexion entre l'Avenue Sud-Ouest et l'Avenue Nord dans le périmètre situé sur l'image ci-contre (secteur compris entre la place Beaulieu, l'avenue des Alpes et l'église Sainte-Croix).

Objectif

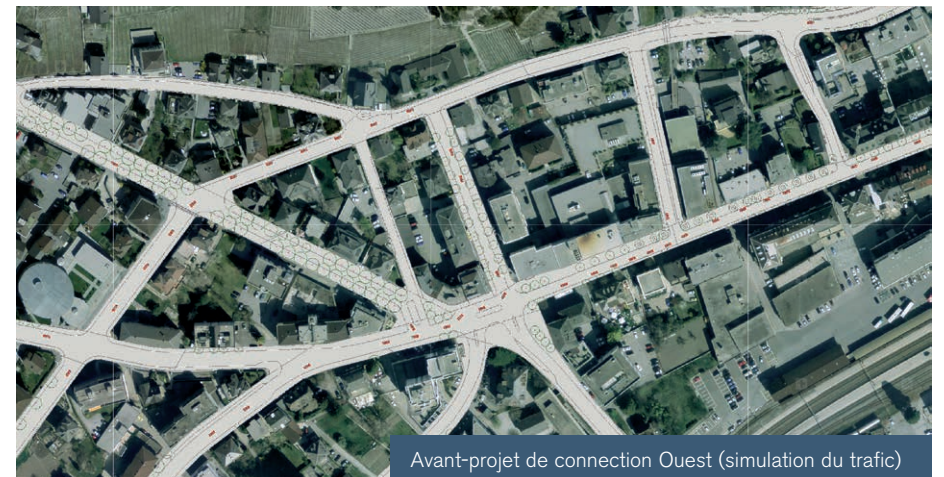
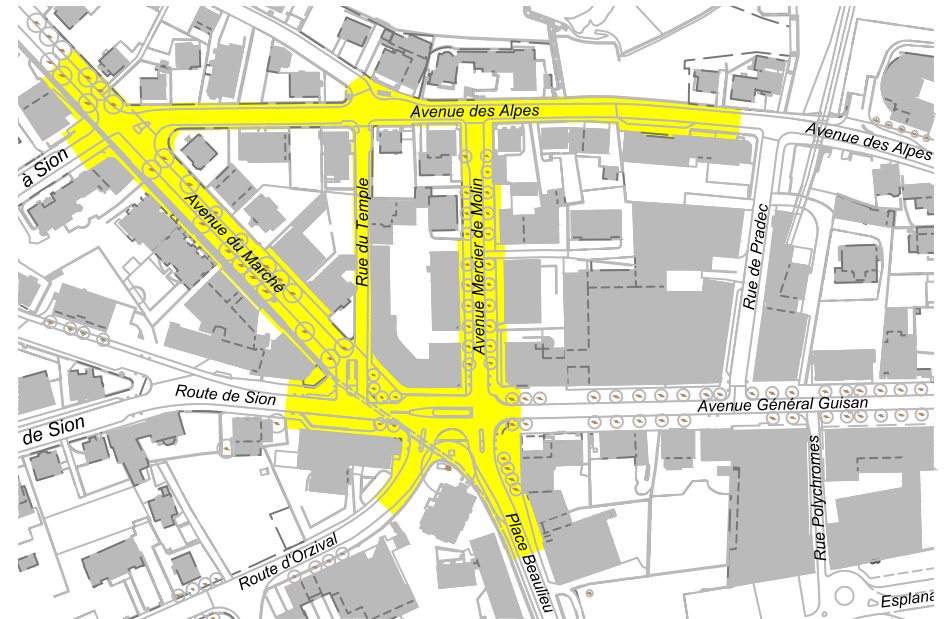
Ce réaménagement permettra de gérer de manière cohérente les flux vers et en provenance du Complexe Sud (et plus précisément le trafic entrant dans le Complexe via la route de Sion, et le trafic sortant en direction de Muraz et du nord-ouest de Sierre).

Pour montrer l'importance de l'enjeu, il convient de rappeler que le parking du Complexe Sud et sa gare routière feront office de captage des véhicules en provenance du sud et de l'ouest en direction du centre-ville, de même que le parking de l'Europe joue ce rôle pour le trafic en provenance du nord et de l'est.

L'Etat du dossier

La connexion Ouest est au stade d'avant-projet. En l'état, il est prévu de renforcer la connexion par l'Avenue du Marché, sous réserve des tests de simulation complémentaires à effectuer.

La connexion Ouest sera réalisée une fois le nouveau pont de Beaulieu et le Complexe Sud construits. Toutefois, sachant que les procédures sont de plus en plus longues, l'objectif est de prévoir une mise à l'enquête publique dès 2015, pour un enchaînement maîtrisé des différents chantiers de *Sierre se transforme*. Cette mise à l'enquête porterait sur les nouvelles circulations et les aspects d'aménagements urbains.



Avant-projet de connexion Ouest (simulation du trafic)

4.3 MAILLE CENTRE (HÔTEL DE VILLE – RUE CENTRALE)

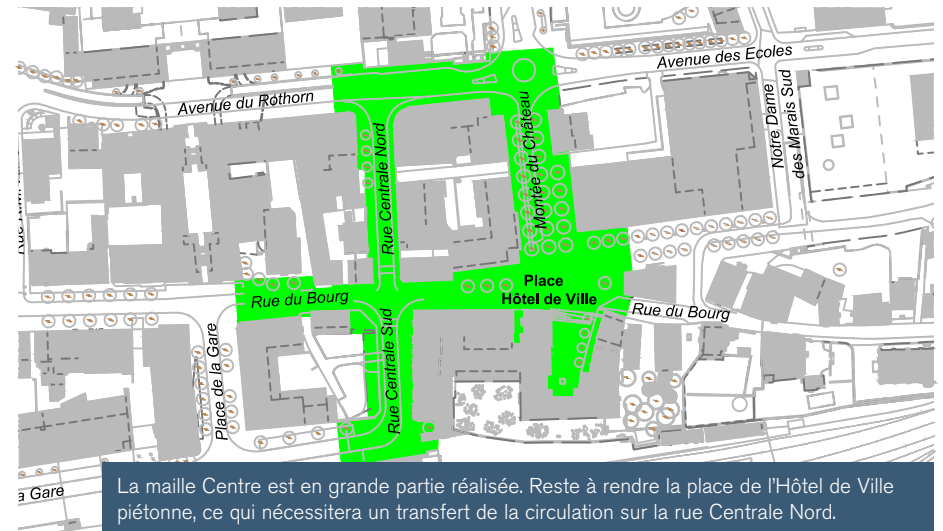
Objectif final: Place de l'Hôtel de Ville piétonne

A terme, la circulation devra passer par la rue Centrale Nord au lieu de la place de l'Hôtel de Ville, ce qui nécessite une mise en double sens de la rue Centrale Nord (ajout du sens montant).

Le problème c'est qu'un tel transfert risque d'entraîner un dépassement des valeurs limites d'émission du bruit autorisées par l'Ordonnance fédérale de protection contre le bruit (OPB). Pour parvenir à des valeurs OPB acceptables sur la rue Centrale Nord, il faut qu'une partie de la charge de la circulation soit absorbée par la maille de circulation Nord (avenues du Rothorn et des Alpes – rues Rilke et de Pradec). Mais l'aménagement nécessaire prévu sur cette maille est toujours bloqué par les procédures.

Agrandissement de l'aire de stationnement vélos-motos sur la rue Centrale Sud

Le nombre de places a été provisoirement doublé dans l'attente de l'établissement du plan de quartier: depuis l'automne 2013, l'aire de stationnement peut accueillir 40 vélos et 15 motos.

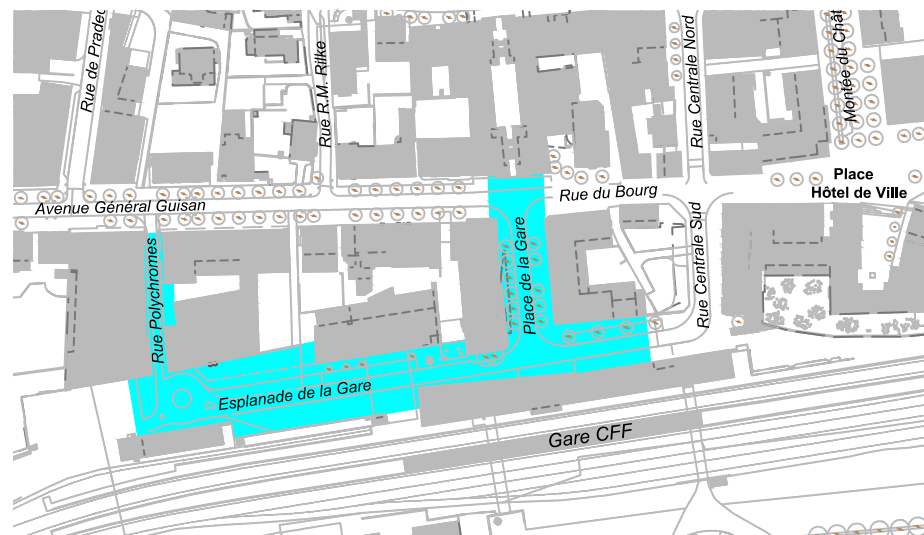


4.4 MAILLE GARE (AVENUE DE LA GARE – ESPLANADE)

Le changement de régime sur l'avenue de la Gare a été mis à l'enquête publique en mai 2012. Le passage à un régime piéton nécessitera des aménagements dans le secteur (réorganisation des circulations, nouvelle signalisation, suppression de places de parc). La procédure est toujours en cours, en attente d'une décision cantonale, suite aux oppositions de privés à la suppression des places de parcs.

Perspectives à moyen terme

L'aménagement définitif du secteur Est de l'esplanade est en attente d'une coordination avec le nouveau pont de Beaulieu (et son projet de rampe routière), et avec le Complexe de la Gare (et son projet de passerelle sur l'esplanade). Une coordination avec les différents projets d'îlots prévus sur l'esplanade (Beaulieu-ouest, CFF, Casino-Bonvin et Tavelli) est également nécessaire.



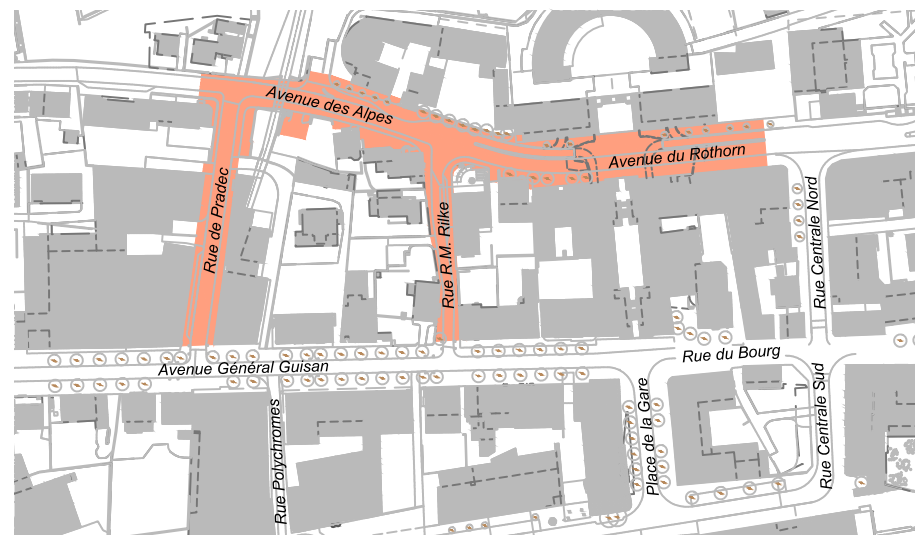
4.5 MAILLE NORD (AVENUES DU ROTHORN ET DES ALPES – RUES RILKE ET DE PRADEC)

Après une première procédure de mise à l'enquête publique lancée en mai 2012 (changement de régimes et aménagements y relatifs), le Canton a demandé des compléments au dossier pour anticiper l'assainissement de ce tronçon au niveau du bruit. Un dossier de mise à l'enquête publique de ces éléments a été déposé en juin.

Régimes prévus : double sens modéré sur l'axe avenues du Rothorn et des Alpes jusqu'à la hauteur de la rue de Pradec – sens unique montant (actuellement descendant) sur la rue Rilke – statut quo sur la rue de Pradec. Zone 30 sur l'ensemble du secteur.

Perspectives pour l'Avenue des Alpes

La maille Nord inclut l'avenue des Alpes jusqu'à la hauteur de la rue de Pradec. Au-delà, son aménagement (possibilité d'un double sens notamment) est lié à celui du projet de connexion Ouest. Les réflexions sont en cours. (cf 4.2)

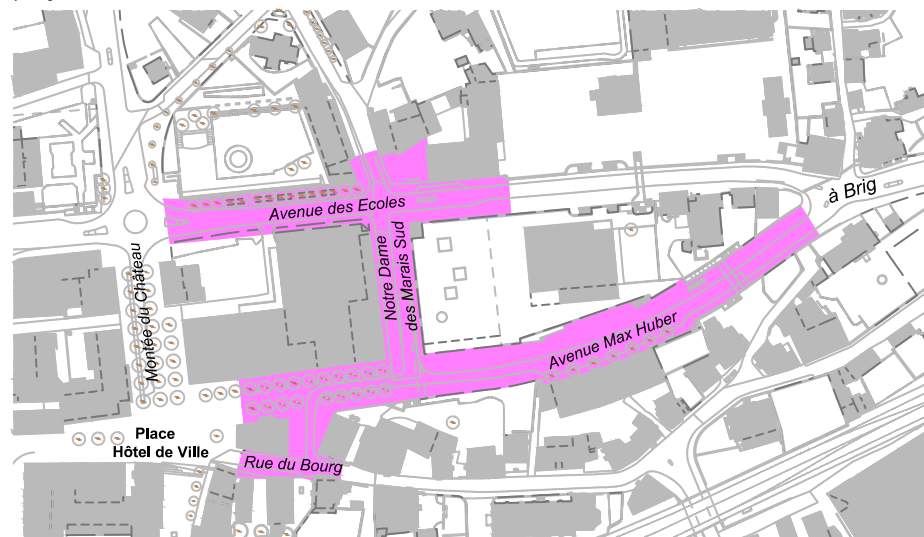


4.6 MAILLES GÉNÉRAL-GUISAN ET EST (AVENUE DES ÉCOLES ET MAX HUBER – RUE DU BOURG)

Ces aménagements ne sont pas prioritaires dans le contexte actuel (construction du Complexe Sud).

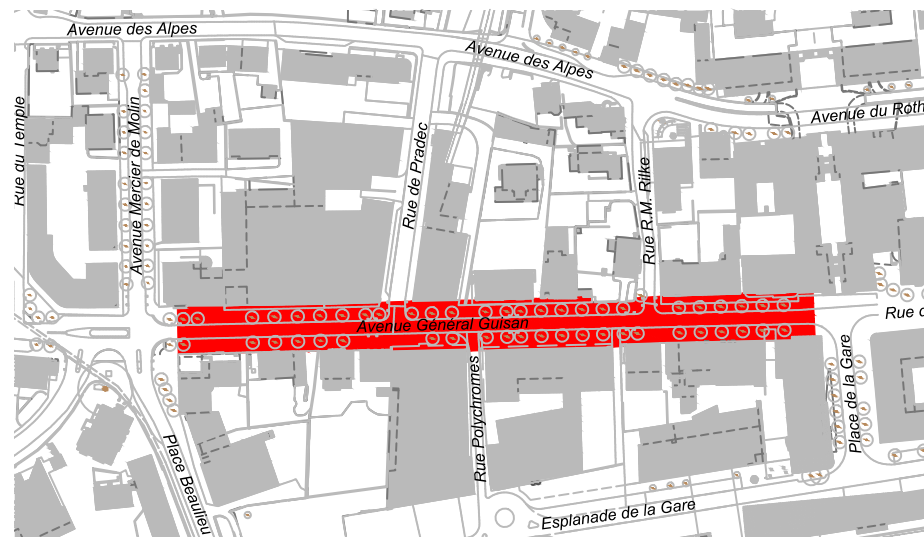
Maille Est

Ce quartier (la rue du Bourg en particulier) est en pleine phase de revitalisation et d'urbanisation, du fait de plusieurs projets privés pour la plupart (détails 5.2). Les aménagements de circulation pourront se poursuivre sur cette maille une fois les projets réalisés.



Maille Général-Guisan

La connexion Ouest, le pont de Beaulieu ainsi que le Complexe Sud permettront une diminution conséquente de la charge de circulation sur cet axe. L'objectif à terme du Plan directeur est de l'aménager en zone piétonne et de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h, priorité aux piétons).

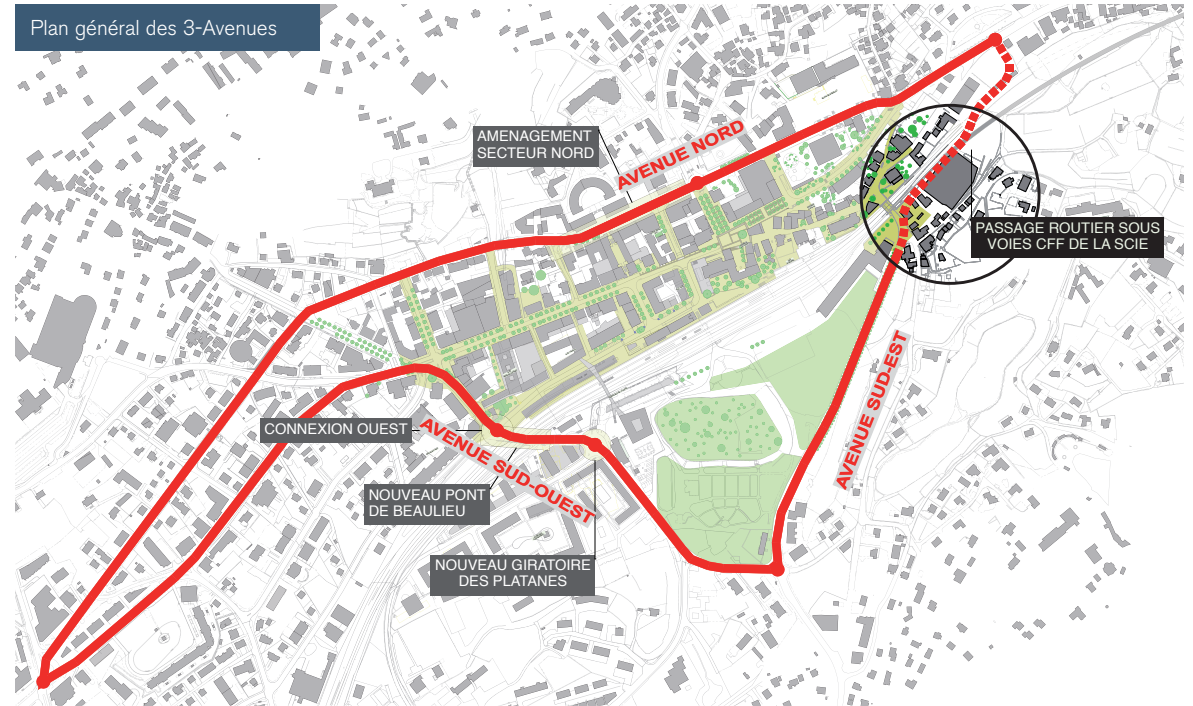


4.7 LES 3-AVENUES

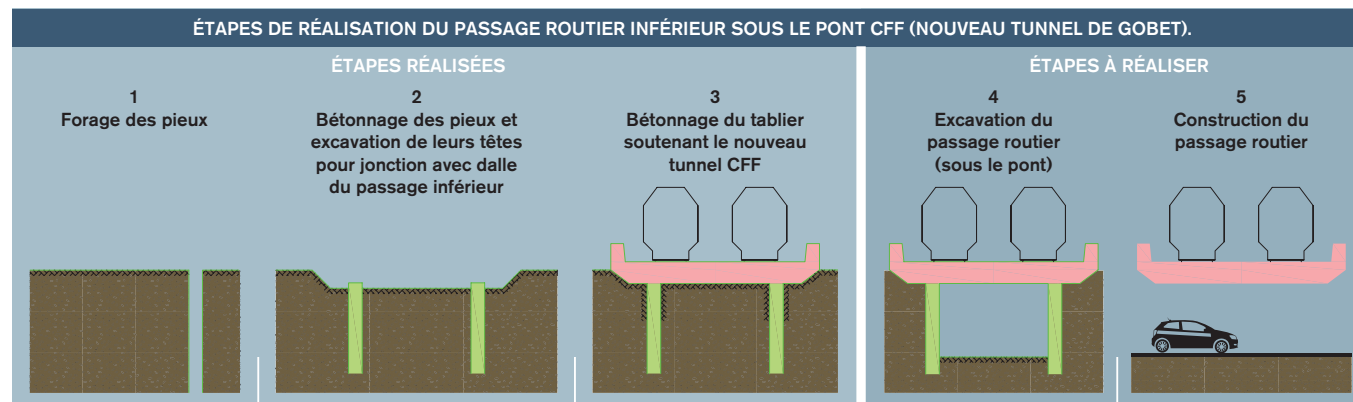
Si l'aménagement de l'Avenue Sud-Ouest (connexion Ouest, pont de Beaulieu et son rond-point, giratoire des Platanes) est actuellement sous le feu des projecteurs, rappelons que l'objectif est de consolider par étapes l'ensemble du système des 3-Avenues autour du centre-ville.

Sur l'Avenue Sud-Est, la structure porteuse du futur passage routier sous-voies de la Scie a été réalisée par la Ville en 2014 dans le cadre du chantier du nouveau tunnel CFF de Gobet (voir schéma ci-dessous).

Le nouveau passage routier sous-voies pourra être mis en service moyennant la construction des rampes qui le relieront aux axes existants. Il sera intégré au tracé de la future Avenue Sud-Est. Le dossier dépend principalement de l'avenir de la patinoire de Graben; le CM souhaite aller de l'avant avec le projet d'une nouvelle halle de glace.



■■■ Tronçon à réaliser



4.8 LE CONTEXTE RÉGIONAL

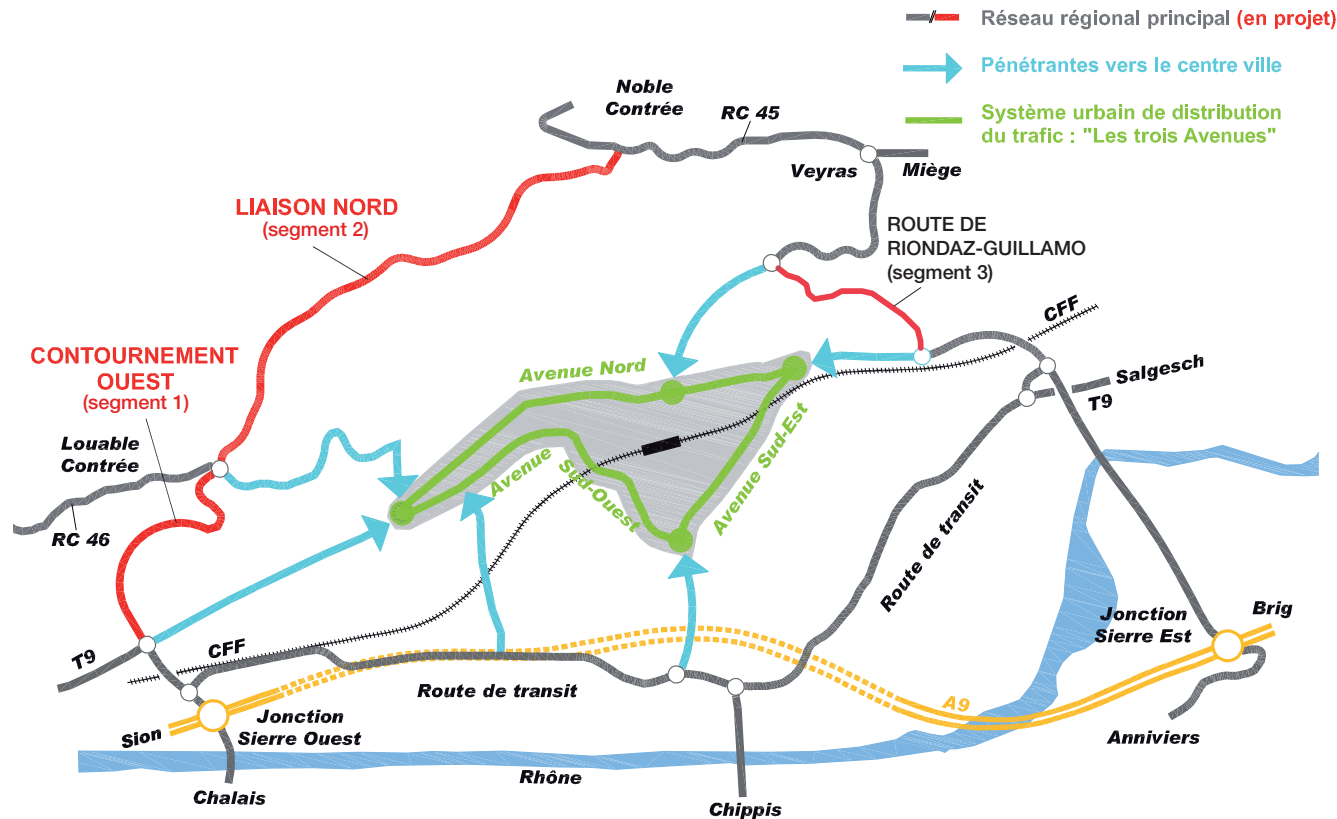
Rappelons que le contournement ouest de Sierre (liaison de 1600 mètres en partie couverte et en tunnel entre le giratoire de Rossfeld et la route de Corin), contribuera à décharger la ville du trafic de transit. Le dossier de mise à l'enquête était en phase d'examen au Conseil d'Etat lorsque que le peuple suisse s'est prononcé contre l'augmentation à 100 francs de la vignette autoroutière, qui devait contribuer au financement des infrastructures routières du pays. Résultat: le projet de contournement ouest de Sierre est en latence, dans l'espoir d'une éventuelle classification comme route principale suisse par les Chambres fédérales. Ajoutons que le CM est en attente de clarifications qu'il a demandées au Conseil d'Etat, une démarche entreprise avec les communes de l'Agglomération Valais central.

4.9 PLAN DES TRANSPORTS PUBLICS ET DE LA MOBILITÉ DOUCE

Objectif: développer et améliorer les cheminements piétons, pour les vélos et la desserte en transports publics. Il s'agit d'inciter les habitants et les usagers à choisir ces alternatives plutôt que la voiture, pour les déplacements à l'intérieur du centre ville notamment.

Le Plan des transports publics et de la mobilité douce nécessite d'être coordonné avec les différents projets de *Sierre se transforme*, qui se réalisent par étapes.

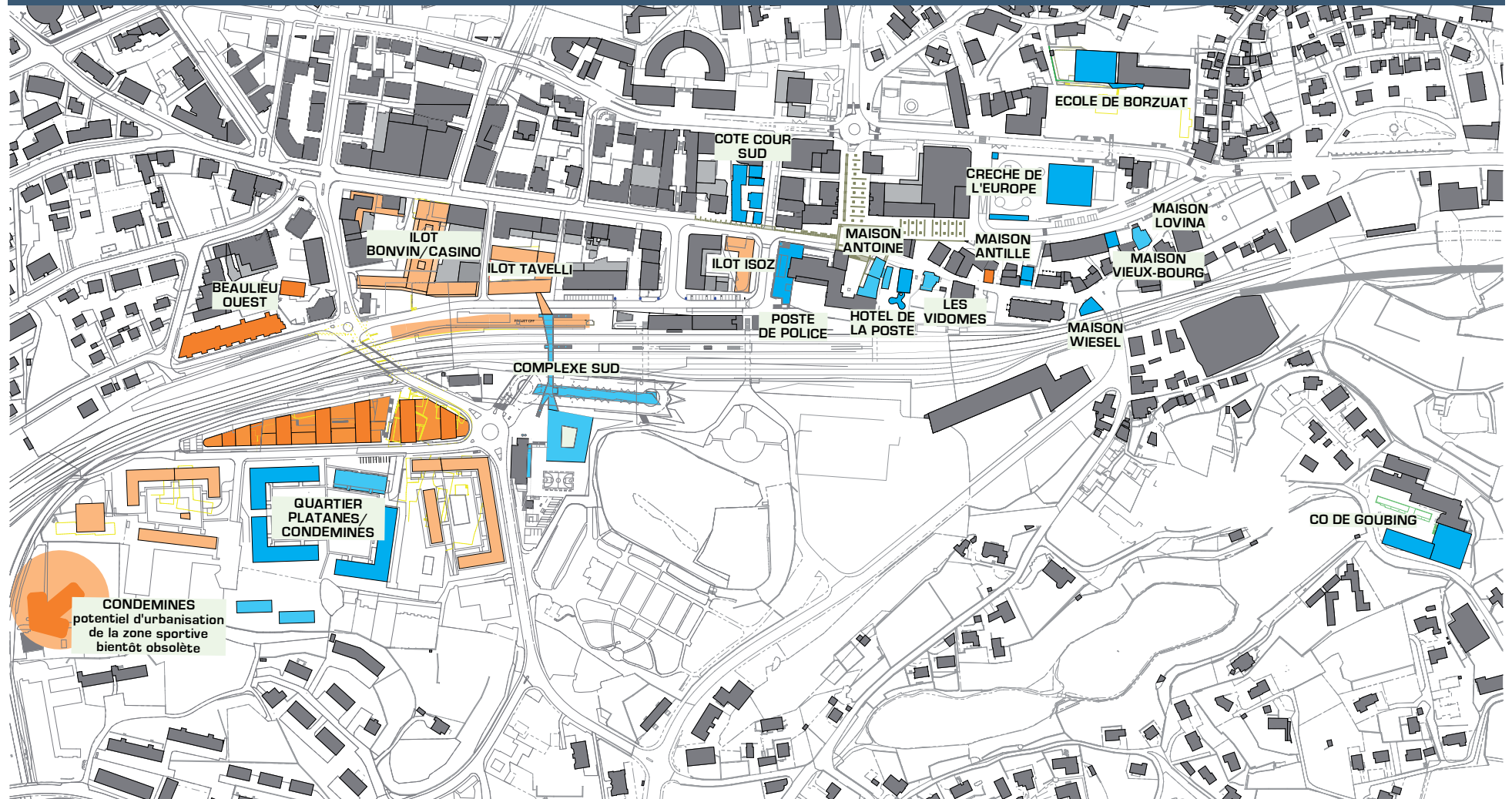
Le budget communal 2015 prévoit notamment un nouveau système de signalisation pour les piétons en milieu urbain ainsi que l'amélioration de la liaison entre le centre-ville et le secteur sud (en particulier les berges du Rhône).



5. FOCUS URBANISATION

Les privés jouent un rôle majeur dans l'urbanisation de la ville. Aujourd'hui nombre de projets, que ce soit sur l'esplanade de la Gare ou dans le secteur sud-ouest, sont au stade des études pour approbation du Plan d'aménagement détaillé (PAD). Les études sont menées en collaboration avec la Municipalité, en vue de réaliser les objectifs du Plan directeur (densification de qualité).

Sierre se transforme : densification du bâti



■ Bâtiments réalisés ■ En chantier ■ En cours de procédure d'approbation ■ Potentiel de développement

5.1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Réaménagement du rez-de-chaussée Est de l'Hôtel de Ville (Maison Antoine)

Le futur restaurant en chantier contribuera à animer la place de l'Hôtel de Ville. Son ouverture est prévue au printemps 2015. Aménagé dans l'ancien café, cet établissement public intégrera la salle de récréation, l'ancien bar Bellevue et l'espace sous les arcades, qui sera fermé. Sa terrasse, qui se déploiera sur le parvis du Château, dialoguera avec les autres terrasses de la place de l'Hôtel de Ville, ce qui stimulera la vie urbaine.

Le premier étage de la Maison Antoine accueillera des espaces de réunion. Quant à la boulangerie, dans le bâtiment adjacent (maison Astragale), elle sera maintenue.



Animation de la place de l'Hôtel de Ville

Le CM fait un effort particulier pour animer la place de l'Hôtel de Ville

- en été avec des manifestations telles que Couleur Pavé et la Fête nationale
- en hiver avec le déplacement prévu de la patinoire Bellevue.

L'élan apporté à l'animation de la place de l'Hôtel de Ville est soutenu par d'autres actions à caractère privé, conduites notamment par les commerçants de la place.

5.2 REVITALISATION DU VIEUX-BOURG

La Ville a mis en œuvre en 2006 un concours sur la revitalisation du Vieux-Bourg. Les résultats ont servi et continuent à servir de cadre à la réflexion et au renouvellement de ce quartier. Les réalisations, privées pour la plupart, vont bon train; elles sont suivies par la Ville et le Service des monuments historiques de l'Etat du Valais.

Château des Vidômes

Le projet de réfection des façades est porté par la Bourgeoisie de Sierre, propriétaire des lieux. Le bâtiment, datant du 15^e siècle, est en phase d'être classé monument historique cantonal. La réfection pourra ainsi être menée avec l'appui du Service des monuments historiques de l'Etat du Valais.



Maison Antille

Projet privé, la rénovation de la Maison Antille (transformation en logements pour étudiants) devrait être achevée cet automne.

Le CM a identifié en collaboration avec la HES-SO la nécessité d'un campus. Avec les maisons pour étudiants réalisées ou en cours de réalisation dans ce périmètre, cet objectif est en passe d'être atteint.



Maison Lovina

Cette maison historique datant du 17^e siècle fait l'objet d'une rénovation lourde (chantier privé), en collaboration avec le Service cantonal des bâtiments pour ce qui est de la rénovation extérieure. Affectation future: logements pour étudiants.



Maison de Courten

La Ville, a acquis en 2012 cette remarquable maison patricienne érigée dans la deuxième moitié du 18^e siècle. La valorisation de ce patrimoine a passé, en 2013-2014, par la restauration de la Salle Bleue et de ses tentures historiques.

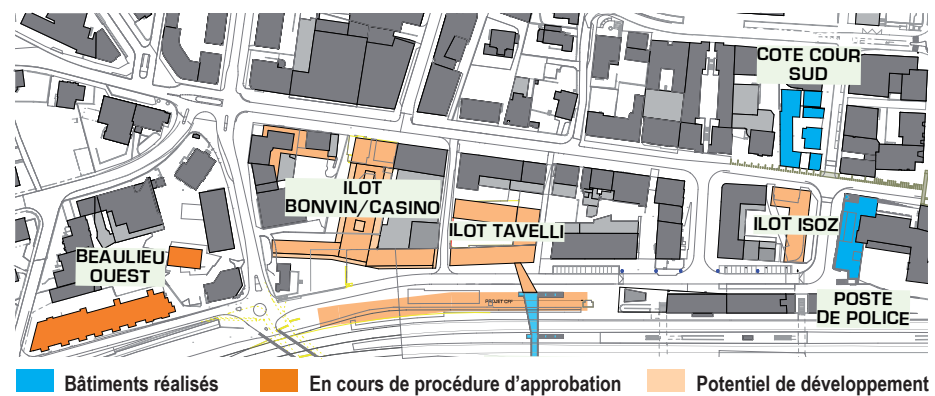


Nouvel immeuble «Le Vieux-Bourg»

Achévé en 2013, cet immeuble privé illustre la volonté de la Ville et du Canton d'intégrer au mieux les nouvelles réalisations et rénovations dans le tissu du Vieux-Bourg.

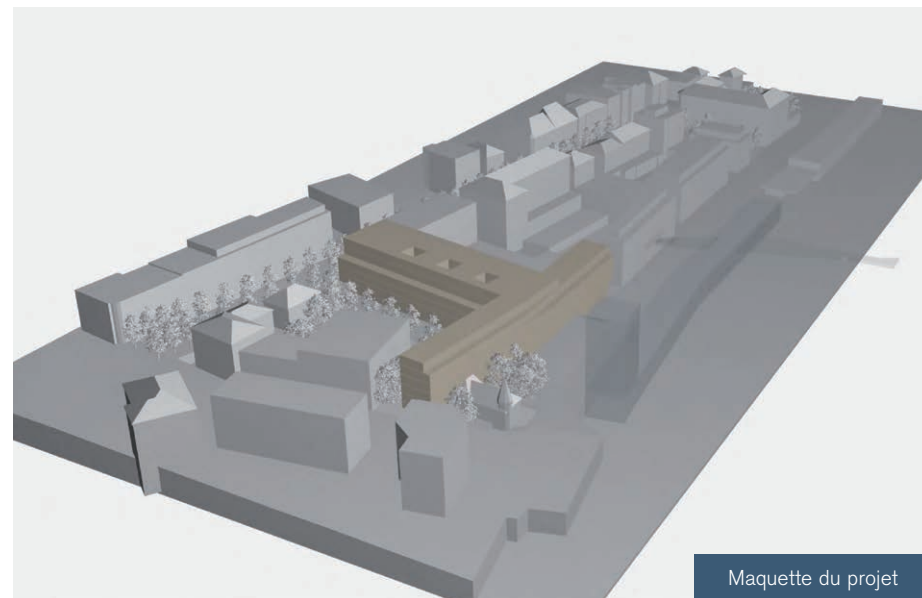


5.3 URBANISATION DES ÎLOTS AU NORD DES VOIES CFF



Îlot Casino-Bonvin

Ce projet conduit par des privés est en phase d'étude en vue de la mise à l'enquête.



Îlot Beaulieu ouest

Le Plan de quartier de ce projet public-privé est en cours de préparation en vue de la densification et de l'urbanisation de ce périmètre.



Îlot CFF

Situé sur le site de l'ancienne gare marchandise, cet îlot réceptionnera la rampe d'accès de la passerelle (portion mise à l'enquête en juillet dans le cadre du Complexe Sud). Dans un deuxième temps, cette rampe sera intégrée au futur projet d'urbanisation de l'îlot.



Îlot Tavelli

Le plan de quartier de ce projet porté par la Ville, les CFF et des privés est en préparation. La densification de cet îlot en est au stade de l'avant-projet, son affectation n'est pas encore définie. Comme expliqué (p. 10), la rampe de la suite de la passerelle sera intégrée à cet îlot.



Îlot Isoz

Le plan de quartier de ce projet public-privé est en préparation.



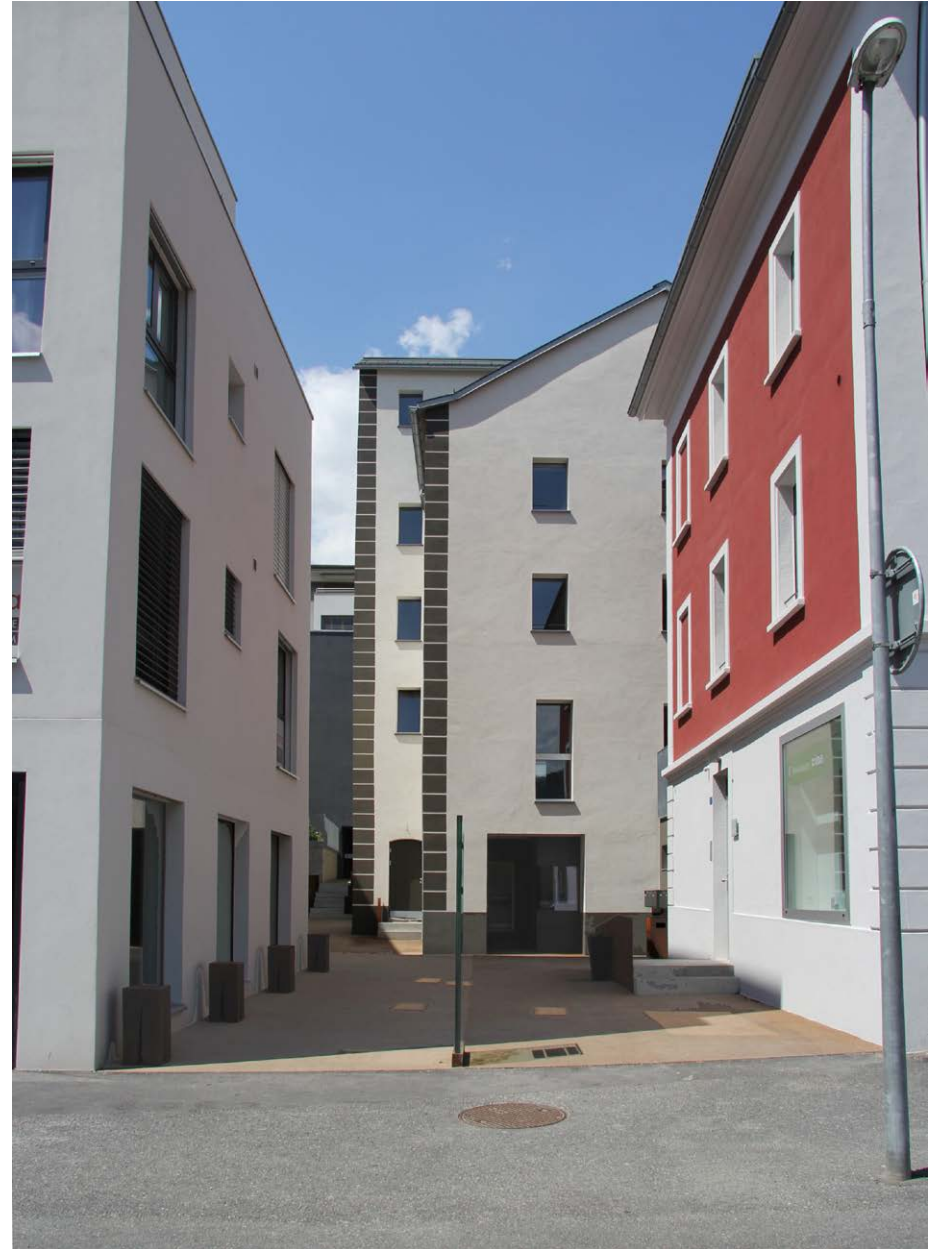
Îlot «Côté Cour Sud».

Le chantier s'est achevé à la fin 2013.



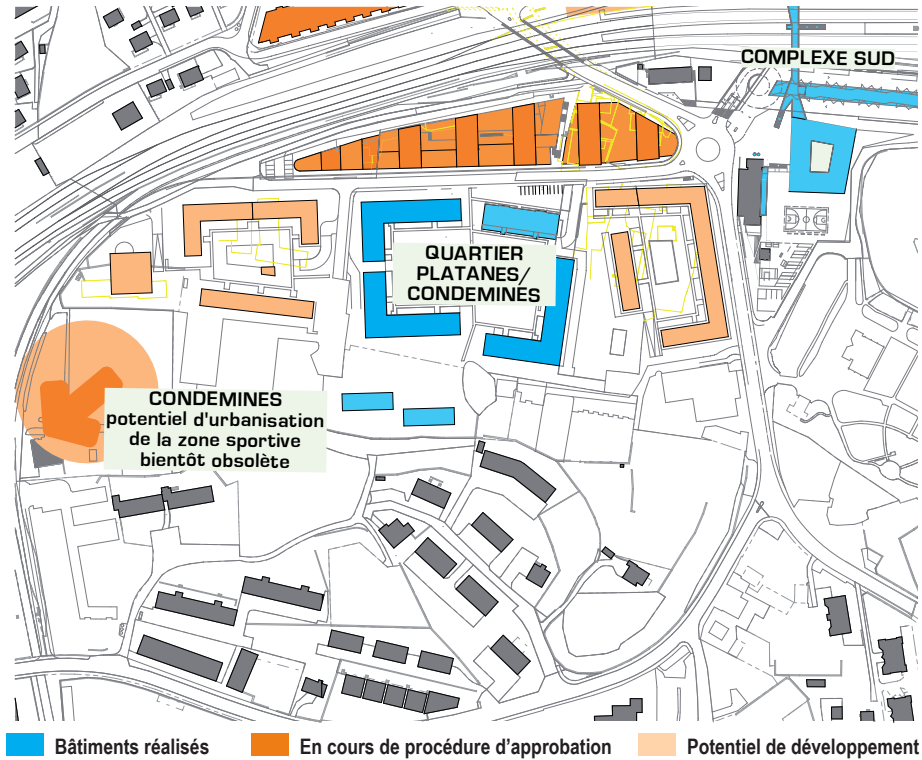


Ilôt «Côté Cour Sud», pendant et après les travaux.



5.4 URBANISATION DU QUARTIER DES CONDÉMINES

Le Complexe de la Gare et sa passerelle vers l'avenue Général-Guisan, le renforcement de l'Avenue Sud-Ouest (connexion Ouest, nouveau pont de Beaulieu, giratoire des Platanes) sont autant d'éléments qui amélioreront la desserte du nouveau pan de ville qui se développe dans le secteur des Condémines (îlots des Platanes et zone sportive bientôt désactivée). Ces éléments contribueront à tisser une continuité urbaine entre cet important quartier de Sierre en devenir et le centre-ville.



Îlots des Platanes (bordant l'avenue des Platanes)

- Îlot central: plus de 200 logements terminés
- Partie nord de l'îlot: mise à l'enquête publique en juin / une centaine de logements et des commerces prévus
- Parties Est et ouest de l'îlot: en phase de projet pour demande d'approbation du PAD (plan d'aménagement détaillé): 300 logements prévus

Les Platanes totaliseront plus de 600 logements et plus de 1000 places de parc aux portes du centre-ville.



6. PLANNING PRÉVISIONNEL

SOUS RÉSERVE DES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES ET DE L'ABOUTISSEMENT DES PROCÉDURES

2^e semestre 2014	Ouverture du chantier du Complexe Sud: démolition du bâtiment Provins
Septembre 2014	Transmission au Canton pour approbation des dossiers de mise à l'enquête suivants: aménagement de la maille Nord avec compléments demandés par le Canton et projet de giratoire des Platanes
Printemps 2015	Ouverture du nouveau restaurant de l'Hôtel de Ville
Début 2015	Démarrage du chantier de la gare routière + parking du Complexe Sud
Mi-2015	Démarrage du chantier bâtiment écoles et salle de gym du Complexe Sud
2015	Dépôt par les CFF du projet de nouveau pont de Beaulieu à l'Office fédéral des transports en vue de la mise à l'enquête publique
2015	Réalisation du giratoire des Platanes
2015	Mise à l'enquête publique de la connexion Ouest
Début 2017	Démarrage du chantier du nouveau pont de Beaulieu
Automne 2017	Mise en service du nouveau pont de Beaulieu
Fin 2018	Mise en service de la rampe de Beaulieu (du giratoire du pont vers la gare CFF)
Automne 2016	Mise en service de la gare routière + parking du Complexe Sud
Été 2018	Fin des travaux bâtiment écoles + salle de gym du Complexe Sud

7. CONCLUSION

La lecture de ce document révèle plusieurs volets d'une transformation effective du centre-ville de Sierre. D'autres par contre n'ont pas encore de chemin évident pour sortir de l'impasse: le contournement ouest et nord de la ville et la route d'évitement du Vieux-Bourg par le passage sous voies CFF de la Scie. Tous deux dépendent de nombreux paramètres mais en particulier de leur financement: classement dans le réseau des routes principales suisses pour le premier et construction d'une nouvelle halle de glace pour le second. Les deux projets ont pourtant un très fort impact sur la vie au cœur de la cité et il importe qu'à moyen terme des solutions soient trouvées avec l'appui des communes voisines, du Canton et de la Confédération. La Ville de Sierre ne saurait assumer seule de pareils investissements.

La patience restera donc une valeur précieuse. Elle s'exprimera, en ce qui concerne la qualité de la vie en ville, par la bonne conscience civique des automobilistes, en premier lieu, qui cesseront d'encombrer le centre chaque fois que d'autres itinéraires sont possibles.

La Municipalité remercie tous les acteurs du mouvement ***Sierre se transforme*** : ceux qui au quotidien travaillent sur et pour ces projets, ceux qui recherchent avec nous les solutions et les acceptent, ceux enfin qui soutiennent cette lente mutation aux multiples obstacles et aux nobles objectifs.

ANNEXE

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS DEPUIS LE LANCEMENT DU PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISATION DU CENTRE-VILLE

2004

Novembre: jugement du concours interdisciplinaire (architectes, architectes-paysagistes et ingénieurs en circulation) pour l'aménagement et l'urbanisation du centre-ville. Projets lauréats: Andrea Bassi pour le secteur sud des voies CFF et «Collectifarchitectes Bétrisey & Bonvin» pour le nord des voies CFF

2005 (PREMIER SEMESTRE)

Lancement des études de faisabilité

Première enquête HES-SO auprès de la population sur le devenir sur centre-ville

Concours pour la rénovation de l'Hôtel-Restaurant de la Poste en collaboration avec la Bourgeoisie de Sierre

2006

Avril: le CG approuve à la quasi unanimité le Plan directeur d'aménagement (grands axes, principe de la démarche, étapisation)

2007

Ateliers participatifs consacrés au Schéma des circulations du centre-ville et au projet d'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville

Jugement du concours d'urbanisme du Vieux-Bourg ouvert au niveau national

Acquisition du bâtiment Provins par la Municipalité

2007-2008

Projet cantonal de contournement Ouest (jonction A9/Noës – route de Corin) : concours et avant-projet

2008

Mai: mise en service du parking de l'Europe (180 places sur 3,5 niveaux)

Août: mise en service de la crèche et du jardin de l'Europe

Octobre: mise en service du giratoire du Bourgeois

2009

Juin: le CG valide le Schéma des circulations du centre-ville

Été 2009: mise en service de la nouvelle place de l'Hôtel de Ville

2009: concours d'architecture pour l'agrandissement et la modernisation du centre scolaire de Borzuat

2009: sur mandat du CM, analyse du PDA sous l'angle du développement durable, réalisée par la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)
«Ce projet est globalement bon et équilibré, quoique que présentant certaines faiblesses au niveau environnemental»

2010

Début 2010: mise en service du nouveau bâtiment communal de police construit sur l'esplanade de la Gare (début du chantier: mai 2008) et de la liaison suspendue entre la rue du Bourg et les jardins de l'Hôtel de Ville

Printemps: mise en service de la rue Centrale sud, devant le nouveau poste de police

2011

Été: mise en service de la rénovation et des réaménagements suivants : maison Wiesel (foyer d'étudiants au Vieux-Bourg), rue centrale Nord, rue Max-Huber ouest

Septembre: jugement du concours d'architecture cantonal (écoles et salle de gym) et communal (gare routière, parking et passerelle) du Complexe Sud. Lauréat: bureau d'architectes Bonnard + Woeffrey à Monthey

2011: concours d'architecture pour le réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville

2012

Mai: mise à l'enquête du projet cantonal de contournement-ouest

Septembre: aménagement de la rue des Polychromes et de la partie Est de l'esplanade de la Gare

Décembre: le GC accepte le projet de réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (Maison Antoine)

Décembre: fin des travaux du nouveau bâtiment scolaire de Borzuat «Rilke»

2013

Exercice principalement consacré aux études (Complexe de la Gare, connexion ouest, Pont de Beaulieu)

Juillet: mise à l'enquête publique de la réfection du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville

Automne: doublement de l'aire de stationnement vélos-motos de la rue Centrale Sud

Fin 2013: fin du chantier de l'îlot «Côté Cour Sud»

JANVIER – FIN AOÛT 2014

Printemps: ouverture du chantier de réaménagement de l'aile Est de l'Hôtel de Ville (création d'un restaurant)

Février: réalisation de la structure porteuse du passage routier sous-voies de la Scie terminée

Février: le Conseil général de Sierre donne son feu vert à la partie communale du Complexe Sud (gare routière, parking et passerelle)

Mai: mise à l'enquête publique du giratoire des Platanes

Juin: mise à l'enquête publique complémentaire de la maille Nord

Juin: le Grand Conseil valaisan donne son feu vert à la partie cantonale du Complexe Sud: nouvelle École de commerce et de culture générale, intégrant des locaux d'enseignement pour la HES-SO, calcetto et skate parc

Août: mise à l'enquête du Complexe Sud

Août: le CM donne son feu vert de principe à l'avant-projet de pont de Beaulieu

Août: fin des travaux de restauration de la Salle Bleue

Ce document a été remis au Conseil général le 3 septembre 2014.

Ville de Sierre, 2014

Commission du réaménagement du centre-ville
Ville de Sierre

Groupe de travail

Bassi-Carella, architectes, Genève
actescollectifs architectes sa, Sierre
Transportplan SA, Sierre

Ce document est disponible en format papier au secrétariat des services techniques ou en format électronique sur le site internet: www.sierre.ch

